



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

BRENDAN HANLEY

Député du
Yukon

Coordonnées

BUREAU D'OTTAWA

Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Tél. : 613-995-9368
Télééc. : 613-995-0945

BUREAU DE WHITEHORSE

204-204, rue Black
Whitehorse (Yukon) Y1A 2M9
Tél. : 867-668-6565
Télééc. : 867-668-6570

Brendan.Hanley@parl.gc.ca



/Brendan Hanley



@drbrendanhanley



@drbrendanhanley

UN MESSAGE DE VOTRE DÉPUTÉ SUR LA CRISE DES OPIOÏDES

Chers amis et concitoyens du Yukon,

Le Canada est aux prises avec une crise de toxicomanie qui a coûté la vie à plus de 27 000 personnes depuis 2016. J'occupais encore le poste de médecin hygiéniste en chef (MHC) lorsque l'on a enregistré le premier décès par surdose de fentanyl au Yukon. Même si nous avons instauré plusieurs mesures pour combattre la crise, il est clair qu'il reste beaucoup à faire. Le Yukon a le plus haut taux de décès causés par des drogues dures au Canada. En 2021, il y a eu 25 décès liés aux opioïdes, alors qu'il y en a eu 12 jusqu'à présent cette année. Lorsque j'étais MHC, j'ai travaillé avec le gouvernement du Yukon pour prendre des mesures afin de remédier à la crise des opioïdes, notamment la distribution de trousse de naloxone à emporter, l'élargissement des soins cliniques pour les personnes dépendantes aux opioïdes et la promotion de mesures de réduction des méfaits, comme l'approvisionnement sécuritaire et les sites de consommation supervisée. Je sais que cette crise a touché de près un grand nombre de Yukonnais.

Comme député de votre circonscription, et comme médecin, j'estime qu'il est de mon devoir de me servir de mes fonctions pour appuyer les mesures qui permettront d'accélérer notre réponse à cette crise et d'empêcher que des Canadiens ne meurent de surdose. C'est pour cette raison que j'ai décidé d'appuyer le projet de loi C-216, un projet de loi d'initiative parlementaire déposé par mon collègue néo-démocrate Gord Johns. Son projet de loi propose trois mesures essentielles pour enrayer plus efficacement cette crise : décriminaliser la possession simple de substances contrôlées, retirer les accusations antérieures de possession et créer une stratégie nationale sur l'usage de substances. Peu importe que ce projet de loi soit adopté ou non, il est temps de traiter la crise des opioïdes comme une question de santé publique et sociale et non pas comme un problème pénal.

Depuis mon entrée en fonction à titre de député, j'ai travaillé fort avec des collègues de tous les partis pour soulever la question de la crise des opioïdes et pour réclamer des solutions de la part du gouvernement fédéral. Plus tôt cette année, j'ai travaillé avec mes collègues afin que la Chambre des communes tienne un débat exploratoire sur la crise. C'était l'occasion pour tous les députés de faire part de leurs expériences en lien avec la crise et de discuter ouvertement des possibles solutions gouvernementales. J'ai aussi continué d'aborder cette question avec la ministre de la Santé mentale et des Dépendances, et d'insister pour que le fédéral intervienne plus rapidement dans cette affaire.

Depuis 2017, le gouvernement offre du financement pour favoriser l'accès à la formation sur les interventions en cas de surdose, en plus d'accroître le nombre de trousse de naloxone. Dans le budget de 2022, nous avons promis d'accorder **100 millions de dollars** au cours des trois prochaines années pour soutenir le traitement et la prévention de la toxicomanie dans les communautés canadiennes par l'entremise du Programme sur l'usage et les dépendances aux substances (PUDS) de Santé Canada. Ce montant s'ajoute aux 116 millions de dollars investis dans le PUDS en 2021.

Je suis encouragé par les dispositions que le gouvernement a lui aussi mises en place pour résoudre la crise des opioïdes et je suis impatient de continuer de travailler étroitement avec mes collègues afin de réclamer d'autres mesures.

Le projet de loi C-216 : les effets? La prochaine étape?

Le projet de loi C-216 est un projet de loi d'initiative parlementaire déposé par mon collègue néo-démocrate Gord Johns. Ce type de projet de loi est rarement adopté, et bien qu'il soit possible que le projet de loi en question ne passe pas à la prochaine étape du processus législatif pour être étudié en comité, je crois qu'il représente une bonne occasion d'examiner et de débattre d'importantes solutions à la crise des opioïdes à laquelle le Canada est confronté.

Tout comme le débat tenu cette année sur cette crise, le projet de loi C-216 est l'occasion de discuter des mesures législatives fédérales comme la création d'une stratégie nationale sur l'usage de substances ou la mise en place de la décriminalisation, et de revoir les outils dont les provinces et les territoires disposent pour s'attaquer à la crise.

DÉCRIMINALISER LA CONSOMMATION DE DROGUES

La décriminalisation et la légalisation de la consommation de drogue sont deux choses différentes. L'usage de drogues illicites demeurerait illégal. Le trafic et la production de ces drogues resteraient aussi des activités criminelles illégales. La différence, c'est qu'avec la décriminalisation, on traiterait la consommation et la possession simple comme un problème de santé plutôt qu'une infraction criminelle, le tout pour sauver des vies. La décriminalisation devrait aider à contrer les préjugés qui empêchent les victimes de demander de l'aide, et à rediriger les victimes vers des solutions de soins de santé plutôt que vers le système de justice pénale. C'est l'approche préconisée par des pays comme le Portugal depuis plus de 20 ans : diriger les personnes accusées d'infractions criminelles vers le système de justice et diriger les toxicomanes vers les soins de santé dont ils ont besoin, en plus d'imposer des sanctions administratives comme des contraventions ou du travail communautaire.

Plus de 30 pays dans le monde, dont l'Australie, les Pays-Bas, l'Espagne, le Portugal, l'Italie et le Chili, ont mis en place une quelconque forme de décriminalisation. Grâce à une approche globale, le Portugal est passé du pays détenant le plus haut taux de décès par opioïdes par habitant de l'Union européenne à celui affichant le plus bas. En 1999, il y a eu 369 décès liés aux opioïdes au Portugal, comparativement à 30 en 2016. Entretemps, le Canada prévoit qu'il y aura plus de 4 000 décès d'ici juin cette année.

La décriminalisation ne semble pas mener à une augmentation de la consommation de drogue. Elle ne doit surtout pas être considérée comme l'unique mesure : elle doit plutôt aller de pair avec une solution plus globale, une stratégie nationale, qui contiendrait des mesures axées sur le rétablissement, le traitement et la réduction des méfaits, et qui améliorerait l'accès aux mesures de soutien sociales et communautaires et au traitement en cas de besoin.

Nous aurons encore besoin des forces policières pour s'attaquer à l'importation et au trafic. Au Yukon, nous avons aussi des programmes innovateurs et efficaces comme celui des agents de sécurité communautaires de la Première Nation des Kwanlin Dun, qui sont des agents formés et de confiance qui peuvent aider à identifier et soutenir les personnes à risque. Grâce à la décriminalisation, les personnes qui ont besoin d'aide pourront se manifester. Elle aiderait aussi à limiter la consommation de drogue en solitaire et à domicile, où elle est si souvent fatale. Les personnes accusées de possession simple de drogues seraient redirigées vers des soins de santé, tandis que la justice pénale serait réservée aux vrais criminels.

LA PROCHAINE ÉTAPE?

Je vais continuer d'appuyer la réponse fédérale à la crise de toxicomanie en tant que député de votre circonscription. Les communautés devraient savoir qu'elles peuvent déjà prendre d'autres mesures. Conformément à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, les municipalités, les provinces et les territoires peuvent présenter une demande d'exemption en vertu de l'article 56, qui permet que la possession de substances contrôlées n'y soit pas considérée comme un acte criminel. À l'instar de ce qui est proposé dans le projet de loi C-216 relativement à la décriminalisation, les toxicomanes seront redirigés vers des soutiens médicaux et sociaux plutôt que d'être arrêtés. Plusieurs communautés canadiennes, dont Vancouver, ont déjà demandé cette exemption et j'espère que le Yukon fera de même.

